



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 7 mai 2022 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	3 ^e mystère douloureux : Ecce Homo ¹ Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI Autres méditations, cliquer ICI .
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre la maternité de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 136 (5 mai 2022)

Chers amis,

Suite à l'analyse de la consécration du 25 mars dernier publiée dans [la dernière lettre de liaison](#), plusieurs lecteurs ont fait des remarques très pertinentes qui nous ont conduit à approfondir la réflexion sur cette consécration. Il nous semble pertinent de vous les faire partager. Mais auparavant, il convient de rappeler l'importance de l'esprit de réparation dans le message de Fatima. Le sujet a déjà été abordé dans différentes lettres de liaison, notamment les [lettres n° 30](#) et [n° 77](#) ; mais il n'est sans doute pas inutile de revenir dessus.

1^{re} partie : le message de Fatima

Le point central du message de Fatima est l'urgente nécessité de prier pour la conversion des pécheurs afin de leur éviter de tomber en enfer. Immédiatement après ce point, ou mieux intimement lié à lui, se trouve la réparation des offenses faites à Dieu par nos péchés. Ces deux points, la conversion des pécheurs et la réparation des offenses faites à Dieu, sont absolument omniprésents dans toutes les révélations faites à Lucie, aussi bien par l'Ange que par Notre-Dame ou Notre-Seigneur.

Dès sa première apparition de 1916, dans la prière qu'il enseigna aux petits voyants, l'Ange leur fit dire : « *Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne Vous aiment pas.* » Le mot "réparation" n'est pas employé, mais l'esprit est bien le même.

Au cours de sa deuxième apparition, l'Ange précisa : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs.* »

Et dans sa troisième apparition, l'Ange enseigna une deuxième prière dans laquelle sont précisées les offenses à réparer : « *Je Vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé.* » Puis en leur donnant la communion, l'Ange ajouta : « *Prenez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu.* »

Et à chaque fois, l'Ange précisa un moyen pour réparer : la prière dans la première apparition, l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne dans la deuxième et la communion dans la troisième.

¹ Les documents des papes approuvant le Rosaire n'ont pas fixé les sujets des mystères (voir [lettre de liaison n° 111](#)) : pour les mystères douloureux, il est simplement demandé de méditer sur la Passion de Jésus. C'est pourquoi, pour le 3^e mystère douloureux, il est possible de méditer sur les événements qui se sont produits entre le couronnement d'épines et le portement de croix. Si vous préférez méditer sur le couronnement d'épines, vous pouvez choisir une des méditations déjà publiées. Pour y accéder, dans le menu de droite de la page d'accueil du site, cliquer sur : [Le 1^{er} samedi du mois / Méditations](#). – Dans le tableau qui s'affiche, cliquez sur la méditation de votre choix.

L'année suivante, la Sainte Vierge reprit ces différents enseignements en les précisant ou en les complétant. En mai, elle demanda : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* » Ainsi, dès sa première apparition, Notre-Dame aborde les deux points essentiels de son message : la conversion des pécheurs et la réparation des offenses faites à Notre-Seigneur.

En juillet, Notre-Dame dit : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie".* » Cette fois, Notre-Dame demande de réparer les offenses faites non plus à son Fils, mais à son Cœur Immaculé.

Peu après, dans le secret qu'elle confia aux petits voyants, elle ajouta : « *Je viendrai demander (...) la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* »

Ainsi, les termes "réparation" ou "réparer" ont été prononcés six fois à Fatima : trois fois par l'Ange et trois fois par Notre-Dame.

Plus tard, notamment à Pontevedra en 1925/1926, puis à Tuy en 1929/1930, Notre-Seigneur et Notre-Dame apportèrent d'autres précisions.

À Pontevedra, l'Enfant-Jésus demanda à sœur Lucie : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer.* » Puis la Sainte Vierge lui dit : « *Tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.* »

Le mois suivant, l'Enfant-Jésus lui confia : « *Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.* »

Dans une lettre à Mgr da Silva datée d'octobre 1928, parlant de la communion réparatrice, sœur Lucie écrit :

Le bon Dieu, dans son infinie miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché, un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante, avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de notre très Sainte Mère.

Le 13 juin 1929, en venant demander la consécration de la Russie, Notre-Dame confia à sœur Lucie : « *Elles sont tellement nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre moi, que je viens demander réparation. Sacrifie-toi à cette intention et prie.* »

L'esprit de réparation est donc bien un point important du message de Fatima. Et on comprend que Notre-Seigneur ait demandé que le Saint-Père « *daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie* ».

2^e partie : La consécration du 25 mars

Voyons maintenant les principales objections qui ont été soulevées à propos de la consécration du 25 mars.

Nota 1 : Certains considèrent soit que la consécration a été complètement faite, conformément à la demande du Ciel, soit qu'elle n'a pas été faite du tout. Aux uns comme aux autres, il est déconseillé de lire la suite de cette lettre, car elle ne leur apportera qu'irritation ou agacement.

Nota 2 : Cette partie sera, une fois de plus, un peu longue. Mais il a semblé préférable de traiter complètement le sujet plutôt que de le répartir sur plusieurs lettres de liaison.

1^{re} objection : L'intention de François est douteuse

Quelle était l'intention du Saint-Père ? Il n'est pas possible de sonder les reins et les cœurs. Seul Dieu connaît le cœur de l'homme. Nous ne disposons que des actes extérieurs pour nous faire une idée, mais sans certitude.

Il est vrai que François n'a jamais parlé de Fatima à l'occasion de cette consécration. Le 25 mars, outre que la partie consécration a été étonnamment minimaliste et faite un peu à la sauvette, juste avant de quitter la basilique Saint-Pierre, François, dans la longue homélie qu'il a prononcée au début de la cérémonie, n'a pas mentionné Fatima, ni aucun des éléments du message. En particulier, alors qu'il s'agissait d'une cérémonie pénitentielle, il n'a mentionné aucune des offenses pour lesquelles, l'Ange, Notre-Dame ou Notre-Seigneur ont demandé réparation.

À l'inverse, le 31 octobre 1942, lorsque Pie XII consacra pour la première fois le monde au Cœur Immaculé de Marie, dans le long radiomessage qu'il adressa au monde ce jour-là, il parla longuement de Fatima, de son message, des grâces obtenues par le Portugal, ... (voir [l'intégralité du radiomessage sur cette page du site](#)).

De même, Jean-Paul II, dans les homélies qu'il fit les 12 et 13 mai 1982, lors de son premier pèlerinage à Fatima, parla longuement des apparitions et du message de Fatima, même si ce fut avec quelques approximations regrettables. Le 25 mars dernier, François n'aborda jamais le sujet.

Toutefois, il n'est pas possible de nier que l'acte du 25 mars fut une réponse, au moins implicite, à la demande de Notre-Dame. Tout d'abord, l'acte a été présenté comme une réponse à la demande des évêques ukrainiens qui avaient supplié François « *d'accomplir publiquement l'acte de consécration au Sacré-Cœur Immaculé de Marie de l'Ukraine et de la Russie, comme demandé par la Sainte Vierge à Fatima* ».

Ensuite, la statue du [sanctuaire de Notre-Dame de Fatima à San Vittorino](#), à une trentaine de kilomètres de Rome, avait été spécialement installée dans le chœur de la basilique Saint-Pierre et il n'y avait qu'elle. La prière faite à ses pieds par François lui était donc nécessairement adressée.

Enfin, au même moment, au sanctuaire de Fatima, devant la statue de la petite chapelle des apparitions, donc sur le lieu-même des apparitions, là où la Sainte Vierge annonça qu'elle viendrait demander la consécration de la Russie, le cardinal Konrad Krajewski, aumônier pontifical, sur demande du pape, prononça le même acte de consécration.

Aussi, malgré le caractère minimaliste de la cérémonie et quelle qu'aient été les motivations réelles de François, il n'y a aucune ambiguïté sur le fait que l'acte de consécration a été adressé à Notre Dame de Fatima, puisque c'est devant son image qu'il a été prononcé. Dans l'esprit de tout le monde, en particulier des évêques ukrainiens, cet acte a bien été une réponse à la demande de Notre-Dame.

2^e objection : François n'est pas le pape

Cette objection vient d'une part des sédévacantistes, d'autre part de ceux qui pensent que l'élection de François est illégitime et que le vrai pape est Benoît XVI. Nous ne répondrons pas aux sédévacantistes, car cela nous entraînerait trop loin et sortirait du cadre de cette lettre. Quant autres, rappelons-leur simplement que Benoît XVI ayant tenu à faire en privé la consécration en même temps que François, ils ne peuvent nier que cette consécration a bien été fait par le pape, quel qu'il soit.

3^e objection : François n'a pas consacré que la Russie

François a formellement prononcé les mots : « *Je consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie.* » Certes, il ne l'a pas dit exactement comme cela : il a ajouté l'Église, l'humanité et l'Ukraine. Mais c'est la première fois que, dans une cérémonie publique officielle, sont employés dans une même phrase les mots « consacrer », « Russie » et « Cœur Immaculé de Marie ».

Auparavant, aucun pape n'avait solennellement nommé la Russie dans un acte public de consécration. François lui-même ne l'avait pas fait lors de l'acte de consécration qu'il fit le 13 octobre 2013. En 1942, Pie XII employa l'expression : « *Aux peuples séparés par l'erreur et par la discorde, et spécialement à ceux qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône, aujourd'hui peut-être cachée et réservée pour des jours meilleurs* ». En 1982, Jean-Paul II a dit : « *Nous t'offrons et te consacrons d'une manière spéciale les hommes et les nations qui ont particulièrement besoin de cette offrande et de cette consécration.* »

Par contre, le 25 mars dernier, tout le monde a bien entendu François consacrer nommément et solennellement la Russie au Cœur Immaculé, même si c'est conjointement avec l'Église, l'humanité et l'Ukraine.

Cet acte a de plus une conséquence positive : le pape avec de nombreux évêques ayant publiquement consacré la Russie et l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie, c'est un démenti formel à tous ceux qui pensent qu'une telle consécration à la Sainte Vierge est théologiquement impossible. Cela clôt donc définitivement le faux débat de certains théologiens qui prétendent qu'on ne peut se consacrer qu'à Dieu. Certes, le terme "consacrer" n'a pas exactement le même sens dans les deux cas. Mais, quoi qu'il en soit, aujourd'hui, plus personne ne peut contester qu'il est possible de consacrer un pays, même non catholique, au Cœur Immaculé de Marie.

Ajoutons qu'il est assez remarquable que François n'ait été arrêté ni par le désagrément que son acte causerait aux orthodoxes russes qui n'ont pas été franchement ravis de cette consécration, ni par le fait que, d'une certaine façon, il donnerait ainsi raison au camp traditionaliste.

Quant à avoir consacré en même temps l'humanité, c'est un ajout malheureux. Certes, il est agaçant d'être toujours en présence d'un acte "arrangé" alors qu'être strictement fidèle à la demande de Notre-Dame n'était pas plus difficile. Mais ce n'est pas en soi une erreur : le 11 juin 1899, Léon XIII a bien consacré le genre humain au Sacré-Cœur. L'essentiel est d'avoir clairement nommé la Russie.

4^e objection : Il manquait un ordre du pape et l'union de tous les évêques

Pour certains, il n'y a pas eu d'ordre formel adressé aux évêques, mais une simple demande. François a toutefois fait une demande officielle à tous les évêques du monde le 21 mars.

De plus, sœur Lucie a toujours dit qu'il ne fallait pas nécessairement l'unanimité numérique des évêques, mais une unanimité morale. Et c'est la première fois qu'un grand nombre d'évêques dans le monde ont, en union avec le pape, officiellement consacré la Russie alors que la demande papale n'a été envoyée que quatre jours avant. La participation des évêques a même été aussi spectaculaire qu'inattendue : en France, la quasi-totalité des évêques a participé.

5^e objection : La communion réparatrice des 1^{ers} samedis du mois n'a pas été approuvée

Il est clair qu'il n'a jamais été question de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. Et jusqu'à présent, aucun pape ne l'a encore approuvée explicitement ou même simplement encouragée.

En réponse à cette objection, certains ont fait valoir que Notre-Seigneur n'a pas exigé que tout soit fait en même temps. C'est exact. Il serait d'ailleurs possible d'opposer un argument analogue à ceux qui reprochent à François de ne pas avoir consacré que la Russie. Sœur Lucie a toujours affirmé que, de par la volonté divine, il ne fallait nommer « *que la Russie et uniquement la Russie, sans aucune adjonction* ». Mais à l'appui de cette affirmation, elle n'a apporté aucune révélation, ni de Notre-Dame, ni de Notre-Seigneur. Le 13 juin 1929, Notre-Dame a simplement dit : « *Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé. Il promet de la sauver par ce moyen.* »

Quoi qu'il en soit, cela signifie que l'approbation par le pape de la communion réparatrice des premiers samedis du mois reste à obtenir et que c'est dans ce sens que nous devons œuvrer désormais.

6^e objection : Il n'y a pas eu d'acte de réparation

Comme il a été rappelé dans la 1^{re} partie, l'acte de réparation est un point important qui ne peut être fait à moitié et encore moins omis.

Dans la [lettre de liaison n° 133](#), nous avons écrit un peu trop vite : « *Il n'est pas formellement indiqué d'acte de réparation, mais le 2^e paragraphe de la prière proposée peut être considéré comme répondant à cette demande.* » La nécessité d'écrire rapidement après un événement ne permet pas toujours d'avoir le recul nécessaire pour porter un jugement posé sur les faits. Heureusement, quelques lecteurs ont exprimé leur désaccord sur ce point. Qu'ils en soient ici vivement remerciés, car, après réflexion, il n'y a effectivement pas eu d'acte de réparation le 25 mars dernier. Or pour obtenir tous les fruits attachés à la consécration, un tel acte est absolument nécessaire.

En effet, demander pardon et réparer ne sont pas du tout la même chose. Il ne peut y avoir de pardon sans au moins la promesse d'une réparation. Par exemple, pour obtenir l'absolution de nos péchés par le sacrement de Pénitence, le catéchisme de saint Pie X enseigne que cinq conditions sont requises : « *1° l'examen de conscience ; 2° la douleur de ses péchés ; 3° le bon propos de ne plus les commettre ; 4° la confession ; 5° la satisfaction ou pénitence.* » Et, à propos des manquements aux commandements de Dieu, le catéchisme précise :

Celui qui, le pouvant, ne restitue pas ou ne **répare** pas, n'obtiendra pas le pardon, même s'il déclare en paroles se repentir. (...)

Celui qui a causé du **dommage** au prochain dans sa réputation en l'accusant faussement ou en parlant mal de lui est tenu de **réparer**, autant qu'il le peut, le **dommage** qu'il a fait.

Pour en obtenir le pardon, nous devons donc réparer les fautes que nous avons commises. Nous pouvons aussi réparer pour celles commises par notre prochain ; c'est même un véritable acte de charité envers lui. Et ce qui vaut pour les fautes commises envers notre prochain, vaut a fortiori pour les offenses faites à Dieu. C'est pourquoi Notre-Seigneur a demandé un acte de réparation avec l'acte de consécration de la Russie. Or il n'y a pas eu d'acte de réparation le 25 mars, ceci pour essentiellement deux raisons.

Les offenses à réparer

Les offenses que le Ciel nous a demandé de réparer sont clairement précisées dans le message de Fatima. Dans la prière enseignée au cours de l'apparition de l'automne 1916, l'Ange a précisé : « *en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il (Jésus-Christ) est Lui-même offensé* ».

En 1925, l'Enfant-Jésus a dit à sœur Lucie : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer* ». Et en 1930, Notre-Seigneur détailla les cinq types d'offenses qui blessent le Cœur de sa Mère.

Or, dans l'accusation de l'acte du 25 mars, aucune de ces offenses n'est mentionnée. Noyées au milieu de considérations purement terrestres, comme de « *ne plus être les intendants de la maison commune* » ou « *d'avoir ravagé le jardin de la terre* », les fautes dont il est question ont un caractère essentiellement humain, voire profane : ce sont des fautes contre le prochain ou contre la nature, mais non des offenses envers Dieu Lui-même. Tout au plus, y a-t-il quelques manquements à la charité vis-à-vis de notre prochain. En particulier, en déplorant les guerres, les trahisons et leurs nombreuses victimes, il n'est jamais rappelé que la guerre est la conséquence de nos péchés. Dans les fautes mentionnées, les seules offenses ayant un lien avec Dieu sont de L'ignorer et d'avoir brisé son cœur de Père par nos péchés. Enfin, il n'est pas non plus fait mention des offenses envers Notre-Dame, offenses pourtant clairement précisées par Notre-Seigneur.

Pie XI, dans son acte de réparation au Sacré-Cœur du 8 mai 1928 (encyclique [*Miserentissimus redemptor*](#)), précisait huit offenses :

Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, **réparer** pour chacune d'elles : 1) désordres de la conduite, 2) indécence des modes, 3) scandales corrupteurs des âmes innocentes, 4) profanation des dimanches et des fêtes, 5) blasphèmes exécrables contre Vous et contre vos Saints, 6) insultes à votre vicaire et à vos prêtres, 7) abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre Amour, 8) péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Église.

Aucune de ces offenses ne figure dans l'acte de consécration du 25 mars, ni dans l'homélie faite par François au début de la cérémonie pénitentielle, alors que cela aurait été une excellente opportunité pour les rappeler. Dès lors, l'accusation figurant au début de l'acte de consécration est déficiente : il y a bien une accusation, mais elle pêche par l'intention, car elle n'accuse pas les bonnes fautes, notamment celles énoncées par l'Ange et Notre-Seigneur. En conséquence, il n'y a pas véritablement de contrition pour ces fautes, ni de volonté de ne plus les commettre.

Les actes demandés pour réparer ces offenses

Là encore, le message de Fatima est précis. Les actes de réparation demandés sont l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne (l'Ange à l'été 1916), la récitation quotidienne du chapelet (Notre-Dame en 1917, plus particulièrement le 13 juillet) et la communion (l'Ange à l'automne 1916), en particulier celle du premier samedi du mois (Notre-Dame à Pontevedra en 1925).

Or au cours de la cérémonie du 25 mars, il n'y eut aucun de ces actes. N'aurait-il pas été possible de réciter l'acte de consécration au cours d'une messe, ou de consacrer un moment de la cérémonie (qui a duré une heure et demie) pour réciter un chapelet, ou de prescrire un jour de jeûne comme sacrifice à offrir pour la conversion des pécheurs ? La paix en Ukraine ne valait-elle que nous fassions quelques sacrifices ?

Aussi, pour ces deux raisons, acte d'accusation déficient et acte de réparation concret manquant, il est impossible de considérer la demande de pardon de l'acte du 25 mars comme un acte de réparation répondant à la demande de Notre-Seigneur.

En conclusion, nous pouvons considérer que la consécration de la Russie est faite, car, quand bien même il resterait quelques doutes sur la complète validité des conditions demandées par le Ciel, la charité chrétienne nous demande d'opter pour la solution la plus charitable envers les personnes. Par contre, clairement, il n'y a eu ni acte de réparation, ni promesse d'approuver la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois : la consécration est donc au mieux incomplète.

Ce qu'il nous reste à faire

Les demandes de la Sainte Vierge ne s'adressent pas qu'au pape et aux évêques. Elles s'adressent aussi à chacun d'entre nous. Il nous appartient maintenant de compléter, à notre niveau, ce qui manque pour satisfaire toutes les demandes du Ciel, notamment par la pratique de la communion des premiers samedis du mois et par des actes de réparation.

À propos de la consécration de la Russie, le père Alonso affirmait : « *La consécration de la Russie n'arrivera que comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église.* » Et il est exact que cette consécration n'a été faite qu'une fois que de nombreux évêques dans le monde eurent consacré leur pays au Cœur Immaculé de Marie, notamment [le 25 mars 2020](#).

Il en sera très probablement de même pour l'acte de réparation et l'approbation des premiers samedis du mois par le Saint-Père, ce qui nous avait conduit à écrire dans la dernière lettre de liaison, en paraphrasant le père Alonso : « *L'approbation par le pape de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, doit être précédée de la pratique généralisée et intense de cette dévotion, de façon individuelle et collective. Cette approbation n'arrivera que comme le fruit de la pratique généralisée et intense de cette dévotion par tous les membres et toutes les collectivités de l'Église.* » Et nous pouvons ajouter qu'il en va de même pour « *l'acte public et solennel de réparation aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie* ».

C'est pourquoi, désormais, nous avons la grave responsabilité de pratiquer et répandre la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois et d'offrir des actes de réparation concrets. Dans la pratique, comment faire ?

Nous avons vu que le Ciel avait donné trois moyens pour réparer les offenses faites au Sacré-Cœur de Jésus ou au Cœur Immaculé de Marie : la prière, notamment le chapelet, les sacrifices pour la conversion des pécheurs et la communion. C'est d'ailleurs ce que, en substance, Pie XI proposait dans l'acte de réparation au Sacré-Cœur qu'il publia un an et demi avant que Notre-Seigneur rappelle à sœur Lucie la nécessité de faire des actes de réparation :

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses ! Du moins, pour réparer votre Honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la Croix et dont Vous renouvelez l'Offrande, chaque jour, sur l'Autel ; nous Vous La présentons, accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre Mère, des Saints, des chrétiens fidèles.

Nous Vous promettons, de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre Grâce, de **réparer nos fautes passées, celles de notre prochain**, l'indifférence à l'égard d'un si grand Amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Évangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à Votre suite le plus d'âmes possible.

Ainsi, alors qu'il ne connaissait pas encore tout le contenu du message de Fatima, puisque la commission d'enquête pour la reconnaissance des apparitions était toujours en cours, le pape propose d'offrir les mérites de toutes les messes dites dans le monde, et d'observer la loi divine, deux prescriptions qui font partie des réparations recommandées par le message de Fatima.

La dévotion réparatrice des premiers samedis du mois nous permet de répondre aux demandes de réparation émises par le Ciel. En effet, elle nous demande de réciter le chapelet et de communier. Et, dans notre vie si trépidante, la confession et le quart d'heure de méditation demandés ce jour-là constituent pour beaucoup d'entre nous un véritable sacrifice que nous pouvons offrir pour la conversion des pécheurs. Ainsi, en faisant bien tout cela dans le but de réparer les offenses faites au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie, nous aurons posé des actes concrets de réparation conformément à leurs demandes. Pour vous aider dans ce domaine, nous vous proposons deux choses :

Communion des premiers samedis du mois

Il faut vraiment faire en sorte que le premier samedi du mois devienne comme une fête d'obligation pour nous. Ne manquons jamais de communier ce jour-là. Cet acte est exigeant pour beaucoup. Pour l'accomplir plus facilement, rien ne vaut de le faire en communauté, notamment avec des amis. Pour cela, nous vous recommandons vivement ce que propose *Salve corda* dont le but est précisément, non seulement de répandre cette dévotion, mais aussi d'en faciliter la pratique en organisant le samedi des messes avec possibilité de se confesser, précédée ou suivie de la récitation du chapelet et du quart d'heure de méditation. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de *Salve Corda* (<https://salve-corda.org/>). En particulier, il est proposé de créer ou rejoindre une "cité", petit groupe d'amis ayant pour but de s'aider mutuellement à pratiquer la communion réparatrice et à répandre cette dévotion par la création d'autres "cités". (Voir [la page du site consacrée à ce sujet](#))

Acte de réparation

Il est important également de ne pas oublier d'accomplir toutes ces pratiques dans le but de réparer les offenses faites au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie, ni d'offrir pour la conversion des pécheurs les sacrifices qu'elles demandent de notre part. Pour cela, il vous est proposé de réciter, après la communion, un acte de réparation mentionnant tous ces points. Un tel acte vous est proposé ci-après : il s'inspire de l'acte de réparation au Sacré-Cœur rédigé par Pie XI. À l'exemple de Jacinthe qui n'hésita pas à compléter une prière enseignée par Notre-Dame, il a été complété en mentionnant les offenses désignées par l'Ange et Notre-Seigneur, point que le pape ne pouvait connaître dans le détail à la date de sa rédaction.

Ainsi, ayant obtenu du Saint-Siège la consécration de la Russie (tout au moins il n'est pas déraisonnable de croire qu'elle a été faite en partie), il faut désormais que dans toute l'Église (familles, paroisses, diocèses, communautés religieuses) naisse un grand mouvement de pratique des premiers samedis du mois en esprit de réparation. Ainsi nous compléterons, à notre niveau, ce qui a manqué dans l'acte de consécration du 25 mars dernier.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie
Yves de Lassus

Acte de réparation au Sacré Cœur de Jésus et Cœur Immaculé de Marie

Sainte Vierge Marie, notre Mère et notre reine, le 10 décembre 1925, votre Fils demanda à sœur Lucie : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer.* » Vous-même lui avez ensuite confié avec douleur : « *Vois, ma fille, mon Cœur entouré d'épines que les hommes m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingrattitudes. Toi, du moins, tâche de me consoler.* » Et pour cela, vous avez demandé la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

En ce premier samedi du mois, nous sommes venus pour accomplir humblement à vos demandes.

Nous le faisons tout d'abord dans le but de vous consoler et réparer les offenses envers votre Cœur Immaculé et celui de votre Fils.

Nous le faisons ensuite pour obtenir la conversion de la Russie, vous suppliant de la prendre sous votre puissante et maternelle protection, d'en faire votre domaine où vous régniez en Reine, et une terre d'élection et de bénédiction afin qu'elle devienne un ardent apôtre du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre.

Nous le faisons aussi pour obtenir la paix dans l'Église et dans le monde, paix que le monde ne peut donner et que, d'après votre révélation du 13 juillet 1917 à Fatima, vous êtes seule à pouvoir nous accorder, selon une volonté de Dieu Lui-même.

Nous le faisons enfin pour hâter le triomphe de votre Cœur Immaculé et qu'ainsi vous mettiez fin aux désastreuses conséquences des « *erreurs répandues dans le monde par la Russie* ».

Pour nous accorder toutes ces grâces, outre la consécration de la Russie à votre Cœur Immaculé et l'approbation par le Saint-Père de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, votre divin Fils a demandé « *un acte public et solennel de réparation aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie* ». Nous voulons aussi accomplir humblement cette demande, en nous inspirant de l'acte de réparation au Sacré-Cœur, rédigé par le pape Pie XI le 8 décembre 1928.

Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de votre Charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant votre autel, animés du désir de réparer, par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent votre Cœur très aimant. Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes dans le passé rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous-même votre Miséricorde.

Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises, tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous, leur pasteur et leur chef, ou, secouant le joug si doux de votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême.

Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordres de la conduite, indécence des modes, scandales, corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrables contre Vous et contre vos saints, insultes à votre vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Église. Plus généralement, nous voulons réparer, comme l'a demandé l'Ange du Portugal à Fatima, pour tous les outrages, sacrilèges et indifférences commis envers votre Sacré Cœur.

Nous voudrions aussi réparer pour toutes les offenses faites au Cœur Immaculé de votre très sainte Mère, à savoir les blasphèmes contre son immaculée conception, contre sa virginité perpétuelle, contre sa maternité divine, les offenses de ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine à son égard, enfin les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses ! Du moins, pour réparer votre Honneur outragé et celui de votre Mère, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la croix et dont Vous renouvelez l'offrande, chaque jour, sur l'autel. Nous Vous offrons plus particulièrement notre communion réparatrice de ce jour. Nous Vous les présentons, accompagnées de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre mère, des saints et des chrétiens fidèles.

Nous Vous promettons, de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Évangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à Votre suite le plus d'âmes possible.

Agréez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation ; gardez-nous, jusqu'à la mort, inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la Patrie céleste.

Ô Notre-Dame de Fatima, secours des chrétiens et refuge des pauvres pécheurs, recevez cet acte de réparation ainsi que la communion réparatrice que nous venons de faire. Présentez-les à votre Fils, sachant qu'en passant par vos mains, vous effacerez les imperfections qu'ils contiennent pour les rendre dignes d'être agréés par Dieu.

En outre, nous vous promettons de prier et d'offrir les sacrifices de notre vie quotidienne par amour pour votre Fils, pour obtenir la conversion des pécheurs, en réparation des péchés commis contre votre Cœur Immaculé et pour le Saint-Père.

Nous vous promettons aussi de réciter notre chapelet tous les jours pour obtenir la paix.

Enfin, nous vous promettons de répandre autant qu'il dépendra de nous, la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois, si chère à votre Cœur et à celui de votre Fils, afin que, par elle, le plus grand nombre d'âmes obtiennent le salut éternel, car vous avez dit : « *À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut. Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône.* »

Nous affirmons que nous vous appartenons, que vous pouvez disposer de nous comme vous le voulez pour hâter, par le triomphe de votre Cœur Immaculé, le règne du Cœur de votre adorable Fils dans nos âmes. Comme vous avez révélé aux petits voyants de Fatima : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera* », nous avons l'espérance de recevoir toutes les grâces que vous avez promises. Nous l'espérons, non en vertu de nos mérites dont nous ne saurions nous prévaloir, mais uniquement par l'effet de l'immense bonté de votre cœur maternel.

Pour terminer, c'est avec un cœur d'enfant de Dieu que nous affirmons : nous voulons vivre pour la Très Sainte Trinité, en qui nous croyons, en qui nous espérons, que nous adorons et que nous aimons.

Ainsi soit-il.